

PARC DE VÉHICULES – PLUS DE 300'000 VÉHICULES SUR LES ROUTES FRIBOURGEOISES

Le parc de véhicules du canton de Fribourg dépasse pour la première fois les 300'000 unités pour atteindre 302'011 véhicules au 30 septembre 2025. Il augmente de 1,4 % (2024 : 1,4 %). Au niveau suisse, la croissance est de 0,9 % (2024 : 0,9 %). L'effectif des voitures hybrides et électriques progresse de 24 % : 38'085 unités comparativement à 30'688 unités en 2024. L'immatriculation de véhicules neufs diminue de 2,7 % (CH : - 2,0 %).

205'279 voitures de tourisme circulent dans le canton, soit 2'370 unités de plus qu'en 2024. Leur moyenne d'âge passe de 7,6 ans en 2011 à 9,9 ans en 2025 (CH : 10,8 ans). La puissance moyenne correspondant à 118,7 kW (CH : 129,3 kW), elle était de 93,2 kW en 2011.

L'effectif des voitures hybrides et électriques progresse de 24 %. Les voitures hybrides ou celles utilisant des énergies alternatives, telles que l'électricité, l'hydrogène ou le gaz représentent 38'085 unités (2024 : 30'688 ; 2015 : 2'557), soit 18,5 % du parc voitures de tourisme, dont 10'613 voitures électriques (5,2 % des voitures de tourisme). Au 30 septembre 2025, la part de motorisation essence correspond à 60,7 %, respectivement 20,8 % pour le diesel.

Les immatriculations de tous les genres de véhicules neufs confondus diminuent de 2,7 % (CH : - 2,0 %). 10'140 voitures de tourisme neuves ont été mises en circulation, soit une diminution de 324 unités (- 3,1 %) par rapport à l'année précédente (CH : - 2,1 %). Quant aux autres genres de véhicules, 5'170 unités ont été immatriculées, soit une diminution de 1,9 % (CH : - 1,8 %).

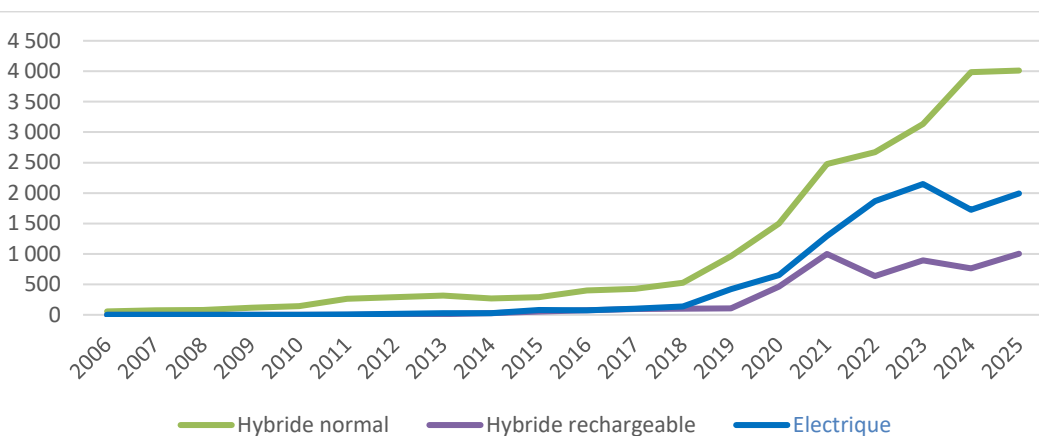
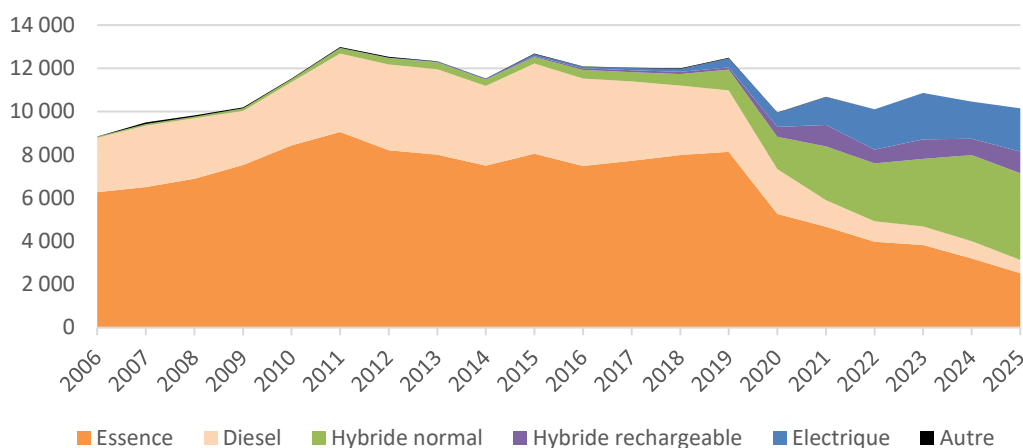
Le nombre de motocycles se monte à 29'288 unités, soit une augmentation de 2,0 % (CH : + 1,2 %). Avec 2'007 unités, les immatriculations de motocycles neufs augmentent de 1,4 % (CH : + 3,1 %). L'âge moyen des motos passe de 9,6 ans en 2011 à 12,7 ans en 2025.

Info-box

En 2025, l'immatriculation de voitures neuves fonctionnant au diesel diminue de 22,1 %, celles à essence diminuent de 21,4 % et les carburants/énergie alternatifs augmentent de 8,3 %.

Sur les 10'140 voitures de tourisme immatriculées pour la première fois durant l'année, 69,1 % sont hybrides ou électriques ; c'est plus de deux voitures sur trois en comparaison avec une sur trente en 2015. Les voitures purement électriques représentent 19,7 % (1'993 en 2025 contre 1'725 en 2024). Le record de 2'148 unités en 2023 n'a pas été battu.

Immatriculation voitures de tourisme neuves (FR)



Info-box

L'impôt sur les véhicules représente plus de 130,5 millions de francs au profit de l'Etat.

Sur un total de plus de 261'000 véhicules à moteur avec un poids total jusqu'à 3'500 kg, 54'500 (21 %) bénéficient de réductions d'impôts liées à une étiquette-énergie A (- 30 %) et/ou à une motorisation électrique (- 30 %), hybride ou à gaz (- 15 %). Cela correspond à 7,0 millions de francs. Plus de détails : www.ocn.ch/impot

Le Grand Conseil a adapté l'ensemble des tarifs à l'inflation de 5,2 % et l'Office fédéral de l'énergie a révisé drastiquement les étiquettes-énergie. Environ 4'500 voitures électriques ont perdu leur étiquette A, donc leur réduction de 30 % qui lui est liée. Ces deux mesures ont provoqué de nombreuses questions de la clientèle.